

SPECIMEN

ENERGIE & SERVICES DE SEYSSSEL

ELECTRICITE - GAZ - ECLAIRAGE PUBLIC

Siège: 32 rue de Savoie - BP 5 - 74 910 SEYSSSEL

Agence: 1460 av Marcel Dassault 74370 ARGONAY

www.es-seysssel.com - informations-gaz@es-seysssel.com

N°
du : 12/04/2016

HORAIRES D'OUVERTURE:

1 Lundi au vendredi - 07h30-12h00 13h30-17h00

Tél: 04.50.27.28.96

2 **Dépannage: (24h/24h): 08 00 47 33 33**

3 **FACTURE SUR RELÈVE**

4 **Point de livraison**

5

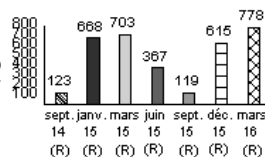
7 **Votre contrat :** Gaz Naturel Domestique B1

Contrat dans le cadre des tarifs réglementés

Information vous concernant :

PENSEZ A LA MENSUALISATION OU A LA DOMICILIATION
ECONOMIE DE TIMBRES, PAS D'OUBLI, MOINS DE SOUCIS.

Historique de vos consommations en M3
(E) : Estimé (R) : Relève



Pour information :
Montant de votre facture précédente : 480,14 €
Montant réglé sur cette facture : 380,14 €
Consommation Annuelle de Référence : 18 543 kWh

Présentation simplifiée de votre facture Voir détail au dos

Facture N° du 12/04/2016

Montant Hors TVA	491,49
T.V.A (payée sur les débits) :	89,08
Montant TTC	580,57
Solde antérieur 8	100,00
Net à payer	680,57 €

9 **Merci de régler cette facture à réception au plus tard le :**

03/05/2016

Adressez votre règlement et le talon détachable à l'adresse ci-dessus

11 Prochaine facture sur relève en juillet 2016

Prochaine relève en juillet 2016

PRIME TRAVAUX ESS : Nous pouvons vous faire bénéficier d'une aide financière pour faciliter la réalisation de votre projet dans le domaine des économies d'énergie. Contactez-nous AVANT de lancer vos travaux ! Nous vous conseillerons.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : Energie-info, le service d'information des pouvoirs publics,
N°Vert 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe) ou www.energie-info.fr

TALON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT (ne pas agraffer, ne pas scotcher)

12

Référence PDI

Nom

Facture N°

Montant 680,57 €

A régler avant le : 03/05/2016

N° Dette:

Rôle:

Exercice: 2016

MA FACTURE DE GAZ NATUREL EXPLIQUEE

- 1 Coordonnées téléphoniques et horaires d'ouverture pour nous contacter
- 2 Numéro de dépannage 24h/24 – 7j/7
- 3 Type / Mode de calcul de votre facture (facture contrat, de solde / facture relevée ou estimée)
- 4 Référence à rappeler pour toute correspondance
- 5 Adresse du lieu approvisionné en gaz naturel
- 6 Votre adresse de facturation
- 7 Type de contrat avec usage
- 8 Montant restant dû ou acompte déjà versé au moment de l'émission de la facture
- 9 Date de prélèvement ou de limite de paiement de votre facture
- 10 Graphique des consommations facturées (relevées ou estimées)
- 11 Prochaine période de facturation
Prochaine période de relève
- 12 Coupon détachable à joindre à votre règlement

N° de TVA Intracommunautaire Energie et Services de Seyssel FR 5848500847 -
RCS THONON LES BAINS - 485010847 - APE 3513Z

Numéro Compteur	Cadran	Ancien Index	Nouvel Index	Conso.	Coeff m3 -> kWh	kWh	Date réelle Relève normale
	Consommation GAZ	25029	25807	778	10,4372	8 120	22/03/2016

Cumul des 12 derniers mois facturés	
Abonnement	215,59 € HT
Consommation	976,06 € HT
Frais annexes	
Total	1 519,37 € TTC

MA FACTURE DE GAZ NATUREL EXPLIQUEE

DETAIL DE VOTRE FACTURE		N°	du 12/04/2016		Au tarif actuel : Gaz Naturel Domestique B1	
GAZ						
Abonnement Gaz Naturel B1	du 01/05/2016 au 31/07/2016	(17,92 € / mois)	Jours	92	0,58904	54,19 5,5%
Consommation Gaz Naturel B1	du 29/12/2015 au 31/12/2015		kWh	287	0,050630	14,53 20,0%
Consommation Gaz Naturel B1	du 01/01/2016 au 22/03/2016		kWh	7 833	0,048330	378,57 20,0%
TOTAL						447,29
DIVERS						
CTA Gaz Naturel Distribution	du 01/05/2016 au 31/07/2016		Euros	39,99	20,80 %	8,32 5,5%
CTA Gaz Naturel Transport T2	du 01/05/2016 au 31/07/2016		Jours	92	1,15 %	1,06 5,5%
Taxe Inter. Conso. Gaz Nat.	du 29/12/2015 au 31/12/2015		kWh	287	0,002640	0,76 20,0%
Taxe Inter. Conso. Gaz Nat.	du 01/01/2016 au 22/03/2016		kWh	7 833	0,004340	34,00 20,0%
Taxe Solidarité Social	du 29/12/2015 au 31/12/2015		kWh	287	0,000200	0,06 20,0%
TOTAL						44,20
<i>Recapitulatif de la T.V.A. (Payée sur les débits)</i>			TOTAL Hors T.V.A.		491,49 €	
Assiette	Taux	T.V.A.	TOTAL T.V.A. (Payée sur les débits)		89,08 €	
63,57	5,50	3,50	TOTAL T.T.C.		580,57 €	
427,92	20,00	85,58				

- A** Votre compteur, les index (relevés ou estimés) et le coefficient de transformation m³/kWh servant au calcul de la consommation
- B** L'énergie contenue dans 1 m³ de gaz naturel varie en fonction de sa composition et de l'altitude de votre commune. Pour établir une facturation au plus juste, il est donc nécessaire de convertir les m³ en quantité d'énergie, exprimée en kWh. Pour cela, nous utilisons un coefficient de conversion,
Nombre de m³ livrés x coefficient de conversion = nombre de kWh consommés.
- C** Tableau récapitulatif des 12 derniers mois facturés, le cas échéant, sur ce point d'installation
- D** La part énergie de votre facture : abonnement d'avance et consommation sur la période écoulée (avec prorata si changement tarifaire en cours de période)
- E** Les taxes et contributions diverses fixées par les pouvoirs publics et reversées à des organismes extérieurs
- F** La part transport (incluse dans la part énergie et non soumise à la concurrence) : correspond à l'utilisation des réseaux, dont le tarif est fixé par les pouvoirs publics.
- G** TVA reversée à l'Etat
- H** Moyens de paiement à votre disposition

H

COMMENT REGLER VOTRE FACTURE

- a) Par chèque: Libellé à l'ordre de Energie & Services de Seyssel
b) En espèces: Auprès du service Clientèle de Energie & Services de Seyssel
c) Par Carte Bleue: Par téléphone ou à nos agences ou sur notre site internet
d) Par prélèvement automatique à la facture (après demande auprès de nos services)
e) Par prélèvement automatique mensuel (après demande auprès de nos services)
f) Par virement: IBAN/BIC: FR76 1810 6000 3296 7033 5744 727/AGRIFRPP881

Les conditions générales de vente et tarifs appliqués par Energie et Services de Seyssel sont disponibles gratuitement sur simple demande ou accessibles sur le site www.es-seyssels.com.
Toute réclamation est à formuler par écrit à l'adresse du siège social.
En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de Energie & Services de Seyssel n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie.
La facture est à conserver 2 ans.